

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 14 mars 2022.

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue lundi le 14 mars à dix-huit heure trente (18h30), par vidéoconférence, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 3;
M^{me} Sabin Westerberg, conseillère au district no 4;
M^{me} Keven Renaud, conseillère au district no 5.
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Signification de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Octroi d'un mandat à la firme Unigec Inc. suite à un appel d'offre public sur invitation pour la réalisation des plans et devis et surveillance des travaux pour la rénovation extérieure de l'aréna et l'aménagement de chambres de joueurs;
5. Octroi d'un mandat à Pôle Architecture suite à un appel d'offre public sur invitation pour la réalisation des plans et devis et surveillance des travaux pour la rénovation extérieure de l'aréna et l'aménagement de chambres de joueurs;
6. Octroi d'un mandat à la firme Unigec Inc. suite à un appel d'offre public sur invitation pour la réalisation des plans et devis et surveillance des travaux pour la rénovation de la caserne de pompier et de l'agrandissement du garage municipal;
7. Octroi d'un mandat à Pôle Architecture suite à un appel d'offre public sur invitation pour la réalisation des plans et devis et surveillance des travaux pour la rénovation de la caserne de pompier et de l'agrandissement du garage municipal;
8. Affaires nouvelles;
9. Période de questions des citoyens ;
10. Levée de la séance spéciale.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 2022-083

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé par le directeur général, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles, s'il y a lieu.

Adoptée

4. OCTROI D'UN MANDAT À LA FIRME UNIGEC INC. SUITE À UN APPEL D'OFFRE PUBLIC SUR INVITATION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE DE L'ARÉNA ET L'AMÉNAGEMENT DE CHAMBRES DE JOUEURS

R. 2022-084

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation pour un mandat de services professionnels en ingénierie donné par le directeur général et secrétaire-trésorier le 7 février 2022 ;

ATTENDU que les soumissions étaient recevables au bureau de la municipalité le 8 mars 2022 à 10 heures ;

ATTENDU que deux (2) soumissionnaires ont déposé leurs offres conformes aux conditions de l'appel d'offres, soit :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant</u> <u>(TPS et TVQ incluses)</u>
Groupe MSH	82 849.84 \$
UNIGEC Inc.	26 932.89 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. accorde le mandat pour des services professionnels en ingénierie à UNIGEC Inc. au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

Adoptée

5. OCTROI D'UN MANDAT À PÔLE ARCHITECTURE SUITE À UN APPEL D'OFFRE PUBLIC SUR INVITATION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION EXTÉRIEURE DE L'ARÉNA ET L'AMÉNAGEMENT DE CHAMBRES DE JOUEURS

R. 2022-085

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation pour un mandat de services professionnels en architecture donné par le directeur général et secrétaire-trésorier le 7 février 2022 ;

ATTENDU que les soumissions étaient recevables au bureau de la municipalité le 8 mars 2022 à 10 heures ;

ATTENDU que deux (2) soumissionnaires ont déposés leurs offres conformes aux conditions de l'appel d'offres, soit :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant</u> <u>(TPS et TVQ incluses)</u>
Pôle Architecture	57 027.60 \$
Groupe conseil Planitech	79 907.63 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. accorde le mandat pour des services professionnels en architecture à Pôle Architecture au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

Adoptée

6. OCTROI D'UN MANDAT À LA FIRME UNIGEC INC. SUITE À UN APPEL D'OFFRE PUBLIC SUR INVITATION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION DE LA CASERNE DE POMPIER ET DE L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

R. 2022-086

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation pour un mandat de services professionnels en ingénierie donné par le directeur général et secrétaire-trésorier le 7 février 2022 ;

ATTENDU que les soumissions étaient recevables au bureau de la municipalité le 8 mars 2022 à 10 heures ;

ATTENDU que deux (2) soumissionnaires ont déposés leurs offres conformes aux conditions de l'appel d'offres, soit :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant</u> <u>(TPS et TVQ incluses)</u>
Groupe conseil MSH	113 618.30 \$
UNIGEC Inc.	75 452.34 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. accorde le mandat pour des services professionnels en ingénierie à UNIGEC Inc. au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

Adoptée

7. OCTROI D'UN MANDAT À PÔLE ARCHITECTURE SUITE À UN APPEL D'OFFRE PUBLIC SUR INVITATION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION DE LA CASERNE DE POMPIER ET DE L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

R. 2022-087

ATTENDU l'appel d'offres public sur invitation pour un mandat de services professionnels en architecture donné par le directeur général et secrétaire-trésorier le 7 février 2022 ;

ATTENDU que les soumissions étaient recevables au bureau de la municipalité le 8 mars 2022 à 10 heures ;

ATTENDU que deux (2) soumissionnaires ont déposés leurs offres conformes aux conditions de l'appel d'offres, soit :

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant</u> <u>(TPS et TVQ incluses)</u>
Pôle Architecture	56 452.73 \$
Groupe conseil Planitech	90 542.81 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de l'Ascension de N.-S. accorde le mandat pour des services professionnels en architecture à Pôle Architecture au prix indiqué au tableau ci-haut décrit.

Adoptée

8. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité à cet item.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

R. 2022-088

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 18h45.

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier